

Le navettage en automobile et en transport en commun augmente en 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 22 août 2023

En mai 2023, 15,9 millions de Canadiens, soit 4 travailleurs sur 5, se rendaient à un endroit à l'extérieur de leur domicile pour travailler, en hausse par rapport à 2021 (+3,3 millions) et à 2016 (+457 000). Cette hausse du nombre de navetteurs à l'échelle nationale fait suite à la diminution marquée enregistrée pendant la pandémie de COVID-19. Selon les données du Recensement de la population de 2021, en mai 2021, **le nombre de navetteurs était inférieur de 2,8 millions à ce qu'il était en mai 2016**. L'augmentation récente du nombre de navetteurs est en partie attribuable à une baisse de la proportion de travailleurs au Canada qui travaillent à domicile, ainsi qu'à une croissance démographique historiquement élevée et à des hausses marquées de l'emploi total. Alors que le nombre de navetteurs a augmenté dans la majeure partie du pays au cours de la période de mai 2021 à mai 2023, dans certaines régions, comme la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto (+857 000; +47,0 %), les hausses ont été plus prononcées qu'ailleurs.

Les habitudes de navettage peuvent changer pour diverses raisons, dont l'évolution des pratiques commerciales, l'urbanisation, la présence ou non d'infrastructures de navettage et de transport en commun, et des considérations personnelles et financières. Comprendre les changements dans les habitudes de navettage est important pour la population canadienne ainsi que pour les responsables de l'élaboration de politiques, en raison des répercussions possibles de ces changements sur le bien-être des travailleurs, l'environnement et l'infrastructure publique, comme les routes, le transport en commun et les voies piétonnières.

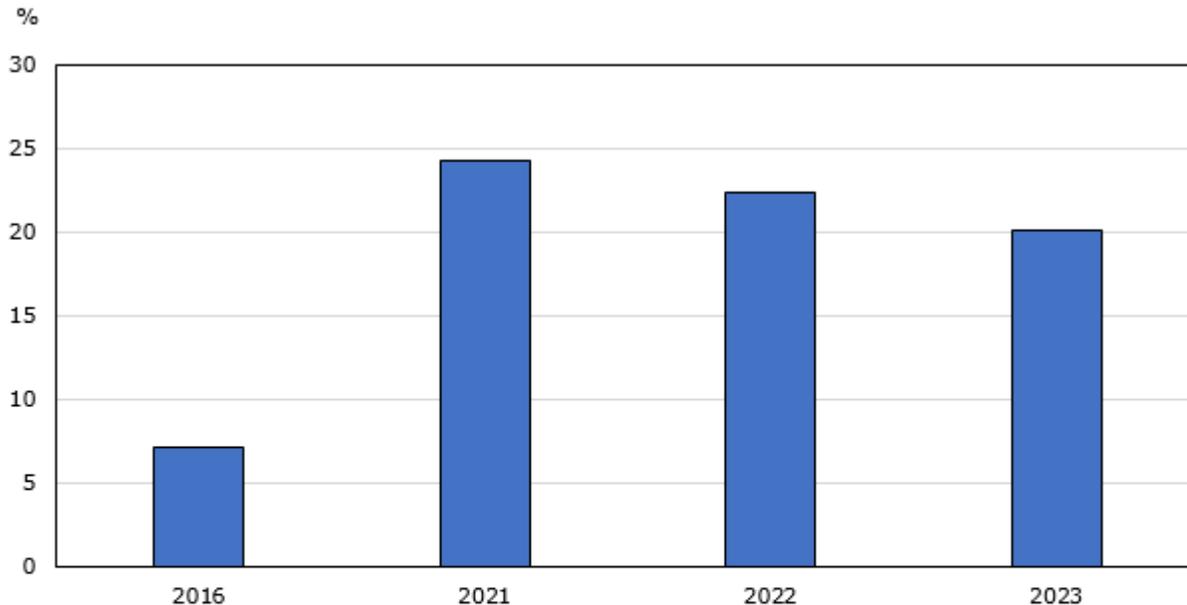
Le présent article s'appuie sur les données du Recensement de la population de mai 2016 et de mai 2021, et sur les suppléments de l'Enquête sur la population active de mai 2022 et de mai 2023 pour brosser un portrait à jour du navettage au Canada. Afin d'accroître la comparabilité des données, toutes les estimations présentées dans l'article portent sur les travailleurs âgés de 15 à 69 ans vivant dans les provinces.

La proportion de Canadiens occupés qui travaillent habituellement à domicile poursuit sa baisse en 2023

La baisse du nombre de navetteurs observée au cours de la période de mai 2016 à mai 2021 rend compte de l'incidence continue de la pandémie de COVID-19, y compris des restrictions sanitaires plus rigoureuses qui ont été instaurées au printemps 2021 pour freiner une nouvelle vague d'infections. En mai 2021, près de 1 personne occupée au Canada sur 4 (24,3 %) travaillait à domicile. En mai 2022, cette proportion avait diminué pour se situer à 22,4 %, parallèlement au retour progressif au travail en personne lorsque les infections de COVID-19 ont diminué et que les restrictions en matière de santé publique ont été levées. En mai 2023, la proportion de travailleurs qui travaillaient habituellement à domicile avait baissé pour passer à 1 sur 5 (20,1 %).



Infographie 1 – Proportion de travailleurs qui travaillent habituellement à domicile, Canada, 2016 à 2023



Note(s) : En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Les estimations provenant des suppléments de l'Enquête sur la population active sont fondées sur un échantillon plus petit et ont une marge d'erreur plus grande.

Source(s) : Suppléments de l'Enquête sur la population active, 2022 et 2023 (3701) et Recensement de la population, 2016 et 2021 (3901), totalisations personnalisées.

Parallèlement, la proportion de travailleurs dont le lieu de travail habituel était un endroit autre que leur domicile s'est accrue pour passer de 77,6 % en mai 2022 à 79,9 % en mai 2023. Au cours de cette période, des hausses notables de la proportion de travailleurs travaillant à l'extérieur de leur domicile ont été observées dans les secteurs suivants : administrations publiques (+9,7 points de pourcentage pour atteindre 63,7 %); information, culture et loisirs (+6,7 points de pourcentage pour atteindre 67,6 %); et services professionnels, scientifiques et techniques (+4,1 points de pourcentage pour atteindre 45,2 %).

Un plus grand nombre de personnes se déplaçaient pour se rendre au travail en mai 2023 qu'en mai 2016, avant la pandémie

Parallèlement à l'augmentation de la proportion de personnes travaillant à un emplacement à l'extérieur de leur domicile ainsi qu'à la croissance marquée de l'emploi et de la population depuis mai 2021, le nombre de personnes faisant habituellement la navette pour se rendre à un lieu de travail a aussi augmenté. En effet, celui-ci a atteint 15,9 millions de personnes en mai 2023, en hausse de 724 000 (+4,8 %) par rapport à mai 2022 et de 3,3 millions (+26,2 %) par rapport à mai 2021. Le nombre de navetteurs en mai 2023 (+3,0 %) était également plus élevé qu'en mai 2016 lorsqu'il était de 15,5 millions.

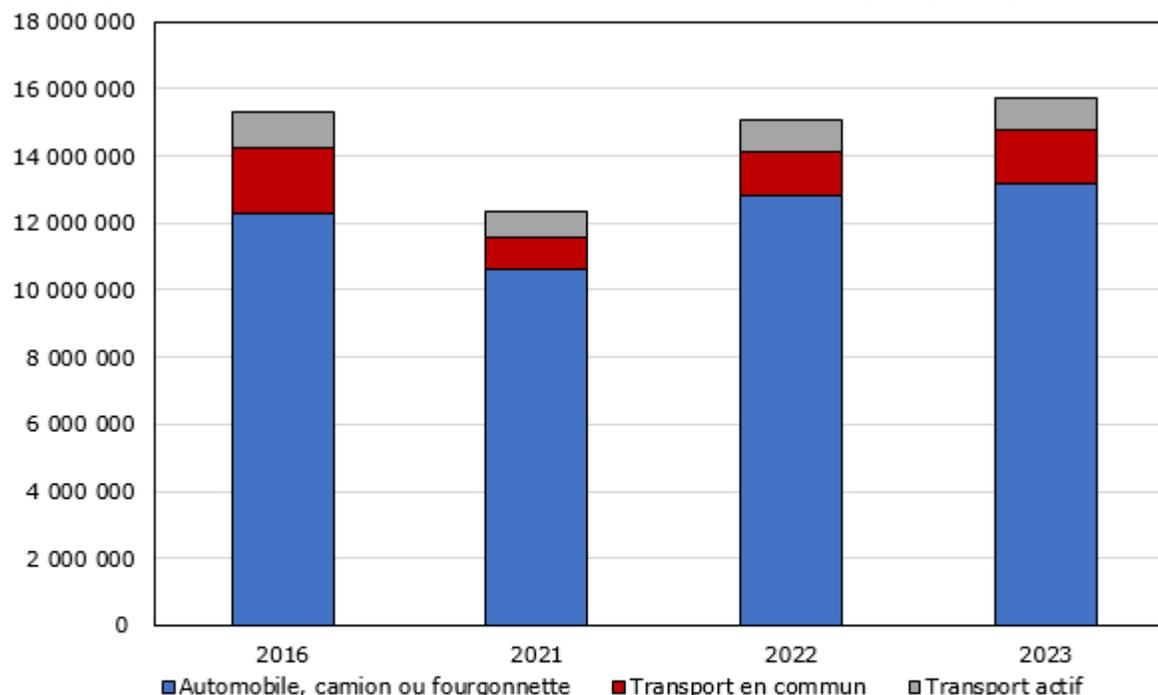
En mai 2023, plus de 8 navetteurs sur 10 se rendaient au travail principalement en automobile, en camion ou en fourgonnette

Que ce soit en tant que conducteur ou que passager, l'utilisation de l'automobile (camion et fourgonnette compris) comme principal mode de transport est demeurée le mode de transport le plus commun pour se rendre au travail en mai 2023, adopté par 82,6 % des navetteurs (13,2 millions de personnes). Toutefois, la proportion de navetteurs

utilisant principalement l'automobile comme mode de transport a diminué par rapport à mai 2022 (84,2 %) et à mai 2021 (84,0 %). En effet, alors que le nombre total de navetteurs qui se déplacent en automobile a augmenté de mai 2021 à mai 2023 (+24,2 %; +2,6 millions), le nombre de navetteurs qui utilisent le transport en commun a progressé à un rythme plus marqué (+63,6 %; +628 000), ce qui a fait baisser la proportion globale de navetteurs qui se rendent principalement au travail en automobile. La proportion plus élevée de navetteurs qui se déplaçaient en automobile en mai 2021 et mai 2022 peut être liée à une baisse plus notable de l'utilisation du transport en commun par les travailleurs pendant la pandémie, par souci d'éviter des espaces bondés où il serait difficile de respecter une certaine distance physique.

En mai 2023, 10,1 % des navetteurs (1,6 million de personnes) empruntaient le transport en commun comme mode de transport principal pour se rendre au travail, en hausse par rapport aux proportions enregistrées en mai 2022 (8,5 %; 1,3 million) et en mai 2021 (7,8 %; 1,0 million). Malgré cette augmentation récente, en mai 2023, l'utilisation du transport en commun parmi les navetteurs était encore en deçà de son niveau pré-pandémie de mai 2016 (12,6 %; 1,9 million). La proportion de navetteurs utilisant principalement un mode de transport actif comme la marche ou le vélo en mai 2023 (6,0 %; 960 000 personnes) était légèrement en baisse par rapport à mai 2022 (6,3 %; 961 000) mais s'est établie à un niveau comparable à celui enregistré en mai 2021 (6,1 %; 769 000).

Infographie 2 – Nombre de navetteurs selon le mode de transport principal, Canada, 2016 à 2023



Note(s) : En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Les estimations provenant des suppléments de l'Enquête sur la population active sont fondées sur un échantillon plus petit et ont une marge d'erreur plus grande.

Source(s) : Suppléments de l'Enquête sur la population active, 2022 et 2023 (3701) et Recensement de la population, 2016 et 2021 (3901), totalisations personnalisées.

Au cours des 12 mois se terminant en mai 2023, le nombre de navetteurs prenant principalement l'automobile augmente en Ontario, en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard

De mai 2022 à mai 2023, le nombre de personnes qui se rendent au travail principalement en automobile a augmenté en Ontario (+227 000; +4,8 %), en Alberta (+123 000; +7,2 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (+6 600; +9,9 %), mais il a peu changé dans les autres provinces. Comparativement à mai 2021, toutes les provinces ont vu augmenter le nombre de navetteurs utilisant l'automobile.

Dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto et Vancouver, le nombre de navetteurs qui utilisent l'automobile en mai 2023 est plus élevé qu'en mai 2016

Les augmentations enregistrées de mai 2021 à mai 2023 dans le nombre de navetteurs qui se rendent principalement au travail en automobile dans les RMR de Toronto (+601 000 pour atteindre 2,0 millions), de Montréal (+151 000 pour atteindre 1,3 million) et de Vancouver (+118 000 pour atteindre 832 000), ont récupéré les baisses enregistrées pendant la pandémie. Ainsi, en mai 2023, le nombre de personnes faisant la navette en automobile était revenu à son niveau de mai 2016 à Montréal et avait dépassé ce niveau à Toronto et à Vancouver. Toutefois, conformément à la tendance nationale, en mai 2023, la proportion de navetteurs qui se rendaient au travail en automobile était inférieure à ce qu'elle était en mai 2021 à Toronto (74,1 %, soit -1,9 point de pourcentage), à Montréal (72,8 %, soit -2,7 points de pourcentage) et à Vancouver (68,5 %, soit -6,2 points de pourcentage).

En mai 2023, l'utilisation du transport en commun pour le navettage était en hausse dans huit provinces

Parallèlement à la hausse de l'emploi et à l'augmentation du nombre de personnes retournant au travail sur place, l'utilisation du transport en commun pour se rendre au travail a aussi affiché une croissance dans la plupart des provinces. De mai 2021 à mai 2023, une utilisation accrue du transport en commun comme mode de transport principal a été observée dans huit provinces. Des hausses marquées ont été enregistrées en Ontario (+320 000; +83,2 %), en Colombie-Britannique (+153 000; +89,7 %) et au Québec (+66 000; +23,2 %) et des augmentations plus petites ont été enregistrées en Alberta (+46 000; +52,8 %), au Manitoba (+16 000; +54,0 %), en Nouvelle-Écosse (+12 000; +87,6 %), en Saskatchewan (+9 600; +123,6 %) et au Nouveau-Brunswick (+3 500; +82,5 %). Comme le nombre de navetteurs qui se rendent au travail en automobile a augmenté à un rythme moins marqué dans ces huit provinces, la proportion de navetteurs qui empruntent le transport en commun a aussi affiché une croissance de mai 2021 à mai 2023. Le passage à l'utilisation du transport en commun par les navetteurs a été plus prononcé en Colombie-Britannique (+5,0 points de pourcentage pour atteindre 14,5 % de navetteurs), en Ontario (+3,0 points de pourcentage pour atteindre 11,7 %) et en Nouvelle-Écosse (+1,8 point de pourcentage pour atteindre 6,0 %).

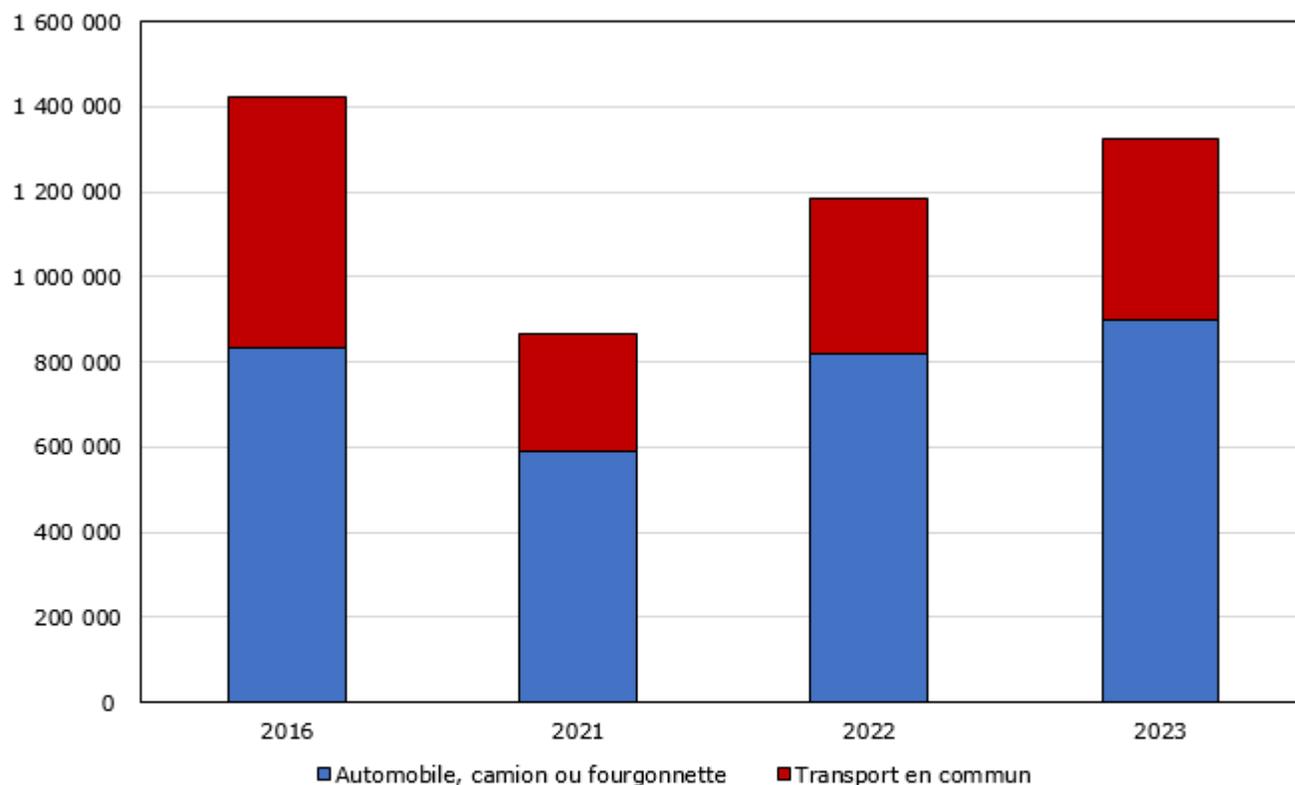
L'utilisation du transport en commun pour se rendre au travail a également augmenté dans chacune des trois plus grandes RMR du Canada. À Toronto, au cours de la période de mai 2021 à mai 2023, le nombre de navetteurs qui utilisent principalement le transport en commun a augmenté de 265 000 pour s'élever à 552 000, ce qui représente une croissance de 92,5 %, alors que, à Vancouver, il a augmenté de 129 000 (+89,7 %) pour se chiffer à 273 000. À Montréal, le nombre de navetteurs utilisant principalement le transport en commun s'est accru de 59 000 (+24,8 %) par rapport à deux ans plus tôt pour se situer à 296 000. La proportion de navetteurs qui utilisent le transport en commun a affiché des hausses marquées à Vancouver (+7,4 points de pourcentage pour atteindre 22,5 %) et à Toronto (+4,9 points de pourcentage pour atteindre 20,6 %), mais elle a peu changé à Montréal (16,4 %).

Le nombre de travailleurs qui déclarent avoir un long temps de navettage augmente de 2021 à 2023

En mai 2023, le nombre de travailleurs dont le temps de navettage était long, soit d'une durée de 60 minutes ou plus, a augmenté de 51,7 % (+306 000) par rapport à mai 2021. Cette situation est partiellement attribuable à l'augmentation du navettage en automobile et de la circulation sur les routes. Les navetteurs qui se rendent au travail en automobile n'étaient pas les seuls touchés : en mai 2023, tous modes de transport confondus, 1,4 million

de travailleurs avaient un long temps de navettage, en hausse de 157 000 (+12,8 %) par rapport à un an plus tôt et de 903 000 (+53,4 %) par rapport à mai 2021. Cependant, en mai 2023, le nombre de travailleurs devant composer avec un long temps de navettage, tous modes de transport confondus, était toujours inférieur à ce qu'il était en mai 2016 (1,5 million de navetteurs).

Infographie 3 – Nombre de navetteurs prenant la voiture ou le transport en commun ayant un long temps de navettage, Canada, 2016 à 2023



Note(s) : En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données. Les estimations concernent le principal mode de transport. Les estimations provenant des suppléments de l'Enquête sur la population active sont fondées sur un échantillon plus petit et ont une marge d'erreur plus grande.

Source(s) : Suppléments de l'Enquête sur la population active, 2022 et 2023 (3701) et Recensement de la population, 2016 et 2021 (3901), totalisations personnalisées.

Pour ceux qui se rendaient principalement au travail en automobile, la durée moyenne du trajet était de 24,5 minutes en mai 2023, soit plus élevée qu'en mai 2021 (22,9 minutes) et en mai 2022 (24,0 minutes). Pour les travailleurs qui utilisent principalement le transport actif, la durée moyenne du trajet a aussi légèrement augmenté de mai 2021 à mai 2023 (+0,9 minute pour atteindre 14,9 minutes), alors que, pour les usagers du transport en commun, elle n'a pratiquement pas changé (42,2 minutes).

Note aux lecteurs

Définitions et informations pour l'interprétation

Le terme « navetteur » désigne toute personne qui se rend habituellement à un lieu fixe ou non fixe en dehors de son domicile dans le cadre de son travail.

Le terme « habituel » se réfère au comportement le plus courant pour le travailleur, qu'il s'agisse du lieu de travail où il se rend ou du mode de transport qu'il utilise. Par exemple, si une personne travaille la majeure partie d'une semaine ou d'un mois de travail typique à une adresse associée à un lieu de travail fixe qui n'est pas son domicile, elle sera identifiée comme ayant un lieu de travail habituel à l'extérieur de son domicile et sera considérée comme un navetteur.

Pour les données de mai 2022 et de mai 2023 des suppléments de l'Enquête sur la population active (EPA), les estimations selon l'industrie sont fondées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Supplément de l'Enquête sur la population active, mai 2022 et mai 2023

L'univers des suppléments de l'EPA de mai 2022 et mai 2023 est constitué des répondants âgés de 15 à 69 ans qui résident dans les provinces. L'échantillon exclut également les personnes vivant dans les réserves, les membres à temps plein de la Force régulière des Forces armées canadiennes et les personnes vivant en institution. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le programme des [Indicateurs du marché du travail](#); vous y trouverez également le questionnaire. Pour plus de détails sur l'EPA, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active](#).

Recensement de la population, mai 2016 et mai 2021

Afin de faire correspondre les données du Recensement de la population à l'échantillon du supplément de l'EPA, les données du recensement ont été restreintes aux répondants âgés de 15 à 69 ans qui résidaient dans les provinces, à l'exclusion des personnes vivant dans les réserves, des membres à temps plein de la Force régulière des Forces armées canadiennes et des personnes vivant en institution. De plus amples renseignements sont accessibles dans le [Guide du recensement de la population](#).

Tableau 1
Nombre et proportion de navetteurs utilisant la voiture par province, 2016 à 2023

	2016		2021		2022		2023	
	nombre de navetteurs	% de tous les navetteurs	nombre de navetteurs	% de tous les navetteurs	nombre de navetteurs	% de tous les navetteurs	nombre de navetteurs	% de tous les navetteurs
Canada	12 291 650	79,4	10 602 505	84,0	12 808 600	84,2	13 164 900	82,6
Terre-Neuve-et-Labrador	180 860	89,2	155 265	88,9	183 600	89,7	179 100	87,0
Île-du-Prince-Édouard	56 745	91,9	57 040	92,5	66 300	91,4	72 900	92,7
Nouvelle-Écosse	326 925	85,3	280 650	87,5	353 800	86,1	357 300	85,5
Nouveau-Brunswick	281 225	91,2	258 515	92,0	290 500	91,3	289 500	90,1
Québec	2 822 720	78,2	2 575 750	82,4	2 753 800	81,4	2 788 400	80,3
Ontario	4 652 145	77,9	3 693 950	83,6	4 738 600	84,3	4 965 300	82,5
Manitoba	453 355	82,5	424 390	86,1	497 000	87,2	500 800	83,6
Saskatchewan	415 010	89,1	371 765	90,5	459 000	89,6	461 100	89,4
Alberta	1 561 020	82,7	1 343 260	87,3	1 710 400	88,3	1 832 900	88,6
Colombie-Britannique	1 541 640	75,9	1 441 910	79,9	1 755 600	80,6	1 717 600	76,8

Note(s) :

En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Les estimations provenant des suppléments de l'Enquête sur la population active sont fondées sur un échantillon plus petit et ont une marge d'erreur plus grande.

Les données concernent les travailleurs qui se rendent principalement au travail en voiture, en camion ou en fourgonnette.

Source(s) : Suppléments de l'Enquête sur la population active (2022, 2023) et Recensement de la population (2016, 2021), totalisations personnalisées.

Tableau 2
Nombre et proportion de navetteurs utilisant le transport en commun par province, 2016 à 2023

	2016		2021		2022		2023	
	nombre de navetteurs	% de tous les navetteurs	nombre de navetteurs	% de tous les navetteurs	nombre de navetteurs	% de tous les navetteurs	nombre de navetteurs	% de tous les navetteurs
Canada	1 948 920	12,6	986 705	7,8	1 286 200	8,5	1 614 700	10,1
Terre-Neuve-et-Labrador	5 095	2,5	3 505	2,0	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	810	1,3	865	1,4	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	24 700	6,4	13 460	4,2	26 700 ^E	6,5 ^E	25 300	6,0
Nouveau-Brunswick	7 225	2,3	4 270	1,5	4 200 ^E	1,3 ^E	7 800 ^E	2,4 ^E
Québec	499 670	13,8	284 550	9,1	342 100	10,1	350 600	10,1
Ontario	880 795	14,7	385 065	8,7	520 200	9,3	705 500	11,7
Manitoba	53 125	9,7	28 915	5,9	34 300	6,0	44 500	7,4
Saskatchewan	13 550	2,9	7 730	1,9	10 900 ^E	2,1 ^E	17 300 ^E	3,4 ^E
Alberta	193 115	10,2	87 285	5,7	112 400	5,8	133 400	6,4
Colombie-Britannique	270 835	13,3	171 050	9,5	226 400	10,4	324 400	14,5

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

Note(s) :

En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Les estimations provenant des suppléments de l'Enquête sur la population active sont fondées sur un échantillon plus petit et ont une marge d'erreur plus grande.

Les données concernent les travailleurs qui se rendent principalement au travail en transport en commun.

Source(s) : Suppléments de l'Enquête sur la population active (2022, 2023) et Recensement de la population (2016, 2021), totalisations personnalisées.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).